

Procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal de Hautefort-Saint Agnan

Lundi 16 novembre 2020 à 20h00

Elus présents : Thomas BELLEIL, Nadine BINETRUY-MEYER, David CHABASSIER, David CONTAMINE, Sébastien DECLE, Jennifer EYSSARTIER, Sylvette FORT, Philippe MOUSSEAU, Martine PERTUIS, Albert POUMEAUD, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL.

Etaient absents (avec procuration ou non) : Aurélie DELACOTE (procuration à Jennifer EYSSARTIER), Geneviève FALLEAU (procuration à Sylvette FORT), Sophie MARY (procuration à Philippe MOUSSEAU).

Public : - Secrétariat administratif : Sandrine DELTEIL Secrétariat de séance : Elodie REBEYROL

I. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19 octobre 2020

M. le Maire soumet aux élus l'approbation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2020 et fait lecture des délibérations prises. Les élus présents adoptent à l'unanimité ce procès-verbal de réunion.

II. Entretien et Travaux sur Hautefort - Saint Agnan

M. le Maire informe les élus sur l'avis du paysagiste consultant de planter des ifs plutôt que des tilleuls face à l'EHPAD. Des vivaces seront plantées dans les massifs et des herbes aromatiques au Jardin des simples avec l'Herboriste.

Au printemps 2021, une couche d'enrobé sera posée en phase finale des travaux du bourg de Hautefort.

Des travaux sont réalisés par le Conseil départemental sur la route du Pays d'Ans pour sécuriser les têtes de buses.

Le chantier d'évacuation des canalisations d'eaux pluviales à côté de Lito est terminé pour renvoyer l'eau dans le ruisseau derrière les ateliers Feyrignac. De même, le fossé derrière Intermarché a été refait pour évacuer les eaux pluviales jusqu'au ruisseau.

M. le Maire présente le projet d'implantation de toilettes publiques sur l'aile Est du Musée, au logis de l'Enclos.

Les élus sont invités à une réunion le 20/11/2020 à 9 heures avec l'Architecte chargé des travaux de menuiseries et de maçonnerie pour la restauration de l'aile Est de l'Hôtel Dieu.

Le SIAEP Périgord Est (Syndicat Intercommunal d'Alimentation de l'Eau Potable) poursuit les travaux de canalisation d'eau de La Peyre à Chez Pinet. Le SDE termine les travaux d'enfouissement des lignes électriques et la commune est en charge de l'enfouissement des lignes téléphoniques.

L'étude énergétique réalisée avec le SDE 24 suggère l'installation d'une chaufferie à granulés au groupe scolaire.

Le rapport annuel du SIAEP Périgord Est est présenté en séance et fait l'objet d'une délibération adoptée à l'unanimité des élus pour un total de 9 942 abonnés représentant une population totale de 16 546 habitants (soit 1,66 habitants/abonné). En 2019, la densité linéaire d'abonnés (nombre d'habitants par km de réseau hors branchement) est de 11,54 abonnés/km pour un total de 861,31 km linéaire. La consommation moyenne par abonné est de 107,7 m³/abonné, contre la moyenne nationale de 120 m³.

M. le Maire propose que la Commune de Hautefort prenne en charge les frais de destruction des nids de frelons asiatiques présentant un risque pour sa population. Une campagne de sensibilisation et d'information est prévue sur la pose de pièges. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des élus.

ENEDIS a informé la Mairie de l'installation des compteurs Linky sur l'ensemble de la commune.

La rencontre avec Périgord Habitat est reportée en janvier 2021.

La commission d'enquête publique pour la vente d'un chemin aux Vidaloux se termine le 26 novembre prochain.

Albert POUMEAUD complète les travaux en cours sur le busage réalisé dans la zone d'activités de la Gare, le nivelage de la mare pour la plateforme de containers à Pialot, la dépose des buses à la fontaine de Pialots, la signalisation du plateau ralentisseur à la Mairie, l'élagage des arbres sur le terrain Dupuy de Saint Léger et des platanes face à l'EHPAD, l'entretien des abords du cimetière de la Nouaillotte et la tonte des bourgs.

III. Avancement de grades pour le personnel communal

M. le Maire propose l'avancement de grades 2021 pour le personnel communal dans le cadre des entretiens annuels :

- Jean-Marc CHAPON, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe pour passer à l'ancienneté en tant qu'agent de maîtrise territoriale à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- Thomas LASSORT, adjoint technique territorial pour passer adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe au 1^{er} mai 2021, sous réserve d'obtenir l'examen professionnel ;
- Sandrine DELTEIL, rédactrice territoriale pour passer à l'ancienneté en tant que rédactrice territoriale principale 2^{ème} classe au 1^{er} octobre 2021.

Les élus adoptent à l'unanimité cette délibération.

IV. Activités économiques

M. le Maire propose l'achat d'un véhicule utilitaire communal, de type Citroën Berlingo, pour un montant de 7 500 €, ainsi que le remplacement du camion Iveco par un camion benne d'occasion. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des élus.

Il est retenu de modifier la régie photocopies en réservant aux associations la gratuité des photocopies A4 et A3 en noir et blanc et en appliquant un tarif de 0,05€ la copie couleur A4 et A3, sous réserve d'apporter le papier et d'anticiper les demandes. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des élus.

Il est proposé de désigner des élus à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) portée par la Communauté de communes : Philippe MOUSSEULT, titulaire et Elodie REBEYROL, suppléante.

Les élus sont invités à un premier temps de restitution du diagnostic de bourg de la CAUE 24 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) le jeudi 26 novembre 2020 à 9h30 à la salle des fêtes.

Elodie REBEYROL informe les élus du plan de relance proposé par la Communauté de communes, suite à la première phase de confinement de mars 2020, et fait état de l'étude en cours des dossiers de demande d'aide exceptionnelle.

V. Activités sociales et culturelles

L'association MNOP souhaite renouveler son concert le 13 juillet 2021, place Eugène Leroy, pour un coût de 1 200€. Les élus adoptent cette délibération à l'unanimité.

Les Restaurants du cœur ont confirmé maintenir leur permanence pendant le confinement à l'Ancienne Gendarmerie (la Grange Neuve).

L'association des commerçants « Bouge ton Bourg » prévoit l'organisation d'un marché de Noël, le 23 décembre 2020, sous réserve de la prolongation du confinement.

Elodie REBEYROL expose en séance les différentes rencontres du mois sur les dossiers suivants : l'organisation du centre de loisirs à Badefols d'Ans avec Léo Lagrange ; le projet d'espace de vie sociale sur Hautefort en rapprochement avec le centre social de Thenon ; les décisions prises au CHSCT du CIAST pour le personnel soignant en raison du contexte de crise sanitaire ; la commission tourisme en Communauté de communes.

Il est fait état du bilan de la saison 2020 du Musée d'Histoire de la Médecine comptabilisant 22 000 euros de recettes.

Il a été décidé d'organiser les missions des employés du Musée pendant la période de fermeture saisonnière, à savoir : Philippine MARTIN sur la préparation de la saison 2021, du label Petites Cités de Caractère et du Chemin des sculptures, en lien avec l'Office du Tourisme ; Nadine ROUSSEAU en remplacement à la bibliothèque sur le mois de décembre et en charge de la promotion du Musée, au côté de Philippine.

Une Commission de Sécurité est prévue à La Chartreuse le 2 décembre 2020 pour valider la réouverture des bâtiments à destination des associations en tant qu'espace de vie sociale et culturelle et de location aux particuliers pour des cérémonies avec hébergement en gîte de groupe.

VI. Vie scolaire et associative, Foire et Marchés, Événements

Philippe MOUSSEULT informe les élus que le Marché du mercredi se tiendra rue Bertran de Born.

Une nouvelle employée, Sylvie MARTY, a été embauchée pour remplacer le poste vacant au groupe scolaire.

Le conseil d'école a eu lieu et a confirmé l'intégration de produits locaux (légumes et poulets) dans les menus de la cantine. A ce titre, Elodie REBEYROL précise que la Communauté de communes s'inscrit dans une démarche d'amélioration du réseau d'approvisionnement local en restauration collective.

Une rencontre s'est tenue avec l'Inspection Académique et le Syndicat intercommunal du Groupe Scolaire de Cherveix Cubas et Génis concernant un projet de regroupement des écoles avec Hautefort, de manière à conserver l'ensemble des classes avec un effectif total actuel de 140 élèves et un seul niveau par classe. Un avis sera émis par l'Inspection Académique d'ici le 31/12/2020. Les communes du Groupe Scolaire de Hautefort seront sollicitées sur ce projet.

VII. Budgets communaux

M. le Maire propose l'ouverture des budgets 2021 qui fait l'objet d'une délibération actée à l'unanimité des élus et autorisant M. le Maire à mettre en recouvrement les recettes, à engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites aux budgets de l'année précédente et d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent pour les budgets : Activités économiques, Régie transport scolaire et budget principal commune.

M. le Maire expose au Conseil municipal que sur le budget principal de la Commune les crédits 2020 n'étant pas suffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants pour le matériel de transport (+7500€), pour la subvention de fonctionnement (+8530€) et pour les œuvres et objets d'arts (+2145,89€). Ces délibérations modificatives sont adoptées à l'unanimité des élus.

VIII. Information et Communication

Sylvette FORT présente le nouveau logo « Avec Force et Envie » de la commune Hautefort-Saint Agnan. Cette proposition de nouvelle identité graphique est validée à l'unanimité des élus.

La commémoration du 11 novembre s'est tenue en petit comité dans le respect du protocole sanitaire.

Il a été décidé de réglementer l'accès aux cimetières : chaque entreprise devra déposer une demande de travaux en Mairie, la circulation des piétons quant à elle reste libre d'accès.

La livraison des colis pour les aînés va être organisée en respectant les gestes barrières.

La formation au SMCTOM sur la Redevance incitative d'enlèvement des déchets ménagers est remplacée par une visioconférence le 19 novembre à 10 heures.

Les élus sont sollicités pour participer au vote en ligne du Budget participatif organisé par le Conseil départemental Dordogne-Périgord. Plusieurs projets du canton sont valorisés et notamment le projet du Musée d'Histoire de la Médecine sur Louis Pasteur, artiste et visionnaire, et celui du Stand de tir pour favoriser l'accueil des handicapés.

La séance est levée à 22 h 45.